

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

**Procès-verbal de la 9<sup>e</sup> assemblée régulière de l'année 2023  
11 décembre 2023, à 19 heures**

Centre communautaire Duberger – salle RC-06  
2341, Rivière du Berger  
Québec (Qc) G1P 3N5

**SONT PRÉSENTS :**

Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
Mme Naomi Guilbault	Administratrice
Mme Josée Dion	Membre cooptée
Mme Carolyne Hamel	Membre cooptée
M. Michel Lessard	Membre coopté

**IL Y A DONC QUORUM**

**SONT ABSENTS :**

M. Patrice Côté	Administrateur
M. Yannick Bourque	Administrateur
Mme Marie Merriault	Administratrice

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
Mme Alicia Despins	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres
M. Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme à la gestion du territoire
Mme Lydia Toupin	Conseillère en urbanisme à la gestion du territoire

Outre les noms énumérés ci-dessus, huit personnes sont présentes dans la salle et en ligne.

**ORDRE DU JOUR DE LA 9<sup>e</sup> ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2023**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU**  
**CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

- 23-12.1 Ouverture de l'assemblée
- 23-12.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-12.3 Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2023
- 23-12.4 Assemblée publique de consultation et demande d'opinion - [Développement de la Zone industrielle du Carrefour du Commerce \(R.C.A.2V.Q. 366\)](#)
- 23-12.5 Assemblée publique de consultation et demande d'opinion - [Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée des lots numéros 6 374 794 et 6 374 795 du cadastre du Québec situés dans la zone 22218Mb \(R.C.A.2V.Q. 356\)](#)
- 23-12.6 Affaires découlant du procès-verbal
- 23-12.7 Période d'information des conseillères municipales
- 23-12.8 Période de questions et commentaires des citoyens
- 23-12.9 Fonctionnement du conseil de quartier
- Correspondance
  - Trésorerie
  - Paiement à la secrétaire de rédaction
- 23-12.10 Divers
- 23-12.11 Levée de l'assemblée

**23-12-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Maryse Beaulieu constate le quorum à 19h00 et ouvre l'assemblée.

**23-12-2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Michel Lessard, appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**23-12-3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 22 NOVEMBRE 2023**

Sur une proposition de Mme Josée Dion, appuyée par M. Michel Lessard, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

**23-12-4 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION – DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DU CARREFOUR DU COMMERCE (R.C.A.2V.Q. 366)**

M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme, expose le projet de modification règlementaire.

Une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

**RÉSOLUTION 2023-CA-33**

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, dûment appuyée par Mme Carolyne Hamel, il est résolu unanimement de recommander l'adoption de la modification proposée au règlement d'urbanisme R.C.A.2V.Q. 366.

23-12-5

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION –  
RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME  
RELATIVEMENT AUX CRITÈRES APPLICABLES AUX PLANS DE  
CONSTRUCTION OU DE MODIFICATION OU À UNE DEMANDE  
D'OCCUPATION CONCERNANT LA PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE DES  
LOTS NUMÉROS 6 374 794 ET 6 374 795 DU CADASTRE DU QUÉBEC SITUÉS  
DANS LA ZONE 22218MB (R.C.A.2V.Q. 356)**

Mme Lydia Toupin, conseillère en urbanisme, expose le projet de modification réglementaire.

Une période de questions s'ensuit.

L'ensemble de la documentation liée au projet est disponible sur le site de la [Ville de Québec](#).

Le rapport de demande d'opinion ainsi que les documents de référence sont joints en annexe au présent document.

**RÉSOLUTION 2023-CA-34**

Sur une proposition de Mme Naomi Guilbault, dûment appuyée par M. Michel Lessard, il est résolu unanimement de recommander l'adoption de la modification proposée au règlement d'urbanisme R.C.A.2V.Q. 356.

23-12-6

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Le projet de sécurité routière est toujours en suspens. Une rencontre entre les membres du comité pourrait se tenir en janvier. Une discussion s'ensuit concernant les problématiques rencontrées dans le quartier aux abords des écoles et à propos du projet envisagé.

**RÉSOLUTION 2023-CA-35**

CONSIDÉRANT que les sommes octroyées par la Ville de Québec au conseil de quartier Duberger – Les Saules pour la réalisation d'un projet dans le cadre du programme Stratégie de sécurité routière n'ont pas été utilisées avant la fin de l'année financière 2023;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de quartier souhaitent toujours réaliser un tel projet et désirent donc bénéficier desdites sommes jusqu'à la fin de l'année financière 2024;

Sur une proposition de Mme Carolyne Hamel, dûment appuyée par Mme Naomi Guilbault, il est résolu unanimement de recommander le report de l'utilisation des sommes octroyées au conseil de quartier jusqu'à la fin de l'année financière 2024

pour la réalisation d'un projet dans le cadre du programme Stratégie de sécurité routière.

M. Michel Lessard soulève que compte tenu de la mauvaise qualité du déneigement constatée dans le quartier, il serait très pertinent d'avoir un système de repérage *live* des camions. Cela aiderait les citoyens à mieux gérer le déplacement de leur voiture et ainsi faciliter le travail des déneigeurs. Mme Alexandra Mauger souligne que ce point devrait être soumis directement auprès de la Ville puisque cela concerne tous les quartiers. Il faudrait plutôt interpeler le membre du comité exécutif responsable du déneigement ou encore appeler le 311. Cela ne répond pas à la mission directe du conseil de quartier, qui travaille pour le bénéfice des citoyens du présent quartier.

M. Michel Lessard souhaite discuter de l'aménagement de parcs à chiens. Mme Maryse Beaulieu rappelle qu'une consultation a eu lieu récemment invitant les citoyens à identifier de possibles emplacements pour aménager des parcs à chiens. Un suivi sera fait à la prochaine réunion auprès d'Alicia Despins.

Une discussion s'ensuit concernant l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant dans le quartier.

M. Michel Lessard invoque un problème de voitures stationnées sur la rue Rivard, notamment près d'un certain commerce de voitures, ce qui obstrue le passage des automobilistes dans la rue. Il s'agit d'une problématique à soumettre au 311.

Mme Alexandra Mauger indique qu'un réaménagement des points à l'ordre du jour des rencontres du comité serait pertinent afin d'avoir un meilleur suivi lors des prochaines rencontres. Les citoyens seraient ainsi mieux informés des sujets qui seront discutés lors des rencontres. Mme Josée Dion abonde dans le même sens à l'effet qu'un plan d'action en début d'année pourrait être établi. Une rencontre de travail en janvier est envisagée.

## 23-12-7

### PÉRIODE D'INFORMATION DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

Mme Alicia Despins mentionne que la Ville procède présentement à l'étude du budget. Elle souligne également que plusieurs organismes du centre communautaire ont eu des inspections concernant des équipements partagés avec la caserne. La caserne veut agrandir vers le centre communautaire (mais ce ne sera pas en 2024) et on se questionne quant à la vocation future du centre communautaire et des organismes qui l'utilisent. Ce projet fera l'objet d'un suivi.

Mme Véronique Dallaire fait un suivi concernant l'animation du boul. Masson. Une rencontre devait se tenir récemment, mais Mme Josiane du Comité de loisirs Duberger – Les Saules a eu un empêchement. La rencontre est donc reportée en janvier.

Mme Dallaire en profite pour souhaiter de joyeuses fêtes à tous.

## 23-12-8 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen revient sur l'étude du budget et se questionne concernant son adoption. Mme Despins informe qu'il sera adopté très prochainement, soit avant le 1<sup>er</sup> janvier.

À la suite d'une question de Mme Maryse Beaulieu, Mme Dallaire souligne que les comités de loisirs sont des organismes reconnus par la ville, ce qui leur permet de déposer des demandes de subvention et de bénéficier de l'assistance d'un professionnel de la Ville qui fait le lien entre l'organisme et la Ville. Une discussion s'ensuit concernant les organismes de l'arrondissement qui pourraient venir faire des présentations aux réunions du conseil de quartier pour présenter leur mission.

Mme Josée Dion se questionne concernant le déneigement au bord des rivières parce qu'elle a vu une souffleuse souffler la neige sur le bord de la rivière près de chez elle. Mme Alicia Despins a pris l'information en note.

## 23-12-9 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

### ■ Correspondance

Mme Maryse Beaulieu a été invitée à faire partie d'un groupe qui regroupe tous les présidents des conseils de quartier de la Ville. Une prochaine rencontre est prévue en janvier et elle compte y assister.

Mme Beaulieu rappelle aux membres du comité qu'ils doivent tous lui transmettre une pièce d'identité afin de modifier les informations au Registre des entreprises du Québec.

### ■ Trésorerie

Aucun point n'est soulevé.

### ■ Paiement à la secrétaire de rédaction

Étant donné que la séance de ce soir ne dépassera pas deux heures, il est convenu de payer le tarif de 85 \$ à la secrétaire de rédaction pour la préparation du procès-verbal de l'assemblée de ce jour.

#### **RÉSOLUTION 2023-CA-36**

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, appuyée par M. Michel Lessard, il est unanimement résolu d'octroyer la somme de 85 \$ à Julie Godin pour la rédaction du procès-verbal de la séance de ce jour.

**23-12-10      DIVERS**

Aucun point n'est soulevé.

**23-12-11      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur une proposition de Mme Maryse Beaulieu, dûment appuyée par Mme Carolyne Hamel, il est résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 20h52.